

L'Épiphanais

Municipalité de Saint-Épiphane

Mon choix
de vie? Une vie
de choix!

Municipalité de
Saint-Épiphane

www.saint-epiphane.ca

ÉDITION FÉVRIER 2014

DANS CE NUMÉRO :

Mot du maire
Budget et taxation 2014
Chronique du développeur
Offre d'emploi
Bulletins Centre d'action
bénévoles des seigneuries
Appel de projets
Appels d'offres
Remerciements
Offre de services
Bulletin Sécurité incendie
Page santé

Du côté des loisirs

Carnaval
Semaine de relâche
Offre d'emploi camp de jour
Cours et ateliers
Bébés de l'année
Comité des Saines habitudes
de vie

HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi
9h - 12h / 13h30 - 16h
Mardi
13h30 - 16h
Mercredi
9h - 12h / 13h30 - 16h
Jeudi
9h - 12h / 13h30 - 16h
Vendredi
9h - 12h

CARNAVAL ET SEMAINE DE RELÂCHE 2014

(horaire complet à l'intérieur)

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO. 319-14 PORTANT SUR LA TAXA- TION ET LA TARIFICATION 2014

(détails à l'intérieur)

COLPORTAGE

Nous vous rappelons que le règlement no. 246 stipule qu'il est interdit de colporter des marchandises ou articles de commerce de toutes espèces dans les limites de la municipalité, sans le permis requis. Certaines exceptions s'appliquent toutefois. Vous pouvez consulter le règlement sur le site Internet ou appeler au bureau municipal en cas de doute. Ce règlement sera mis à jour cette année.

APPELS D'OFFRES

La Municipalité désire se départir du tracteur White avec souffleur ainsi que de pneus de véhicules lourds.
(détails à l'intérieur)

MOT DU MAIRE



Chers amis,

Madame, monsieur,

Le 20 janvier dernier, à la réunion du conseil, nous avons procédé au dépôt du budget pour l'année 2014 et avons essayé de minimiser le plus possible les augmentations de taxes. Je crois d'ailleurs que notre objectif a été atteint. Cela n'a pas été facile car le gouvernement nous impose de plus en plus d'exigences et tente probablement d'équilibrer son budget sur le dos des municipalités.

Dès le début du mois de janvier nous avons été soumis à des dépenses imprévues. Dame nature, comme vous avez pu le constater, ne nous a pas aidé ; nous avons été obligés de racheter 300 tonnes d'abrasif pour terminer l'hiver sans en manquer et comme si ce n'était pas assez, notre camion Dodge 2005 exige des réparations dont le coût dépasse sa valeur actuelle. À cet effet, le conseil a décidé de ne pas faire les réparations mais plutôt de le remplacer par une camionnette légèrement usagée. Le processus est présentement en cours.

Aussi, nous avons reçu l'offre de subvention pour le remplacement de notre réservoir d'eau potable. Le projet qui a été élaboré par la firme Roche est évalué à 1 812 000 \$ dont 260 125 \$ ne sont pas admissibles à la subvention, donc le coût admissible est de 1 551 875 \$. Le gouvernement nous offre une subvention de 50 % de ce montant, soit 775 937,50 \$, il nous resterait donc environ 1 036 062,50 \$ à financer. Sachez que nous sommes très déçu de cette offre et avons fait part de notre mécontentement aux autorités gouvernementales. J'ai eu des discussions avec quelques personnes à ce sujet et suite à ces discussions, nous espérons que le gouvernement sera en mesure de réévaluer sa position. Pour le moment, celui-ci ne semble pas vouloir changer d'avis. Toutefois, notre député, monsieur Jean D'Amours, fera des pressions politiques de son côté en espérant que son influence sera bénéfique pour nous.

Autre sujet d'importance, nous devons changer le camion autopompe de pompier d'ici la fin de l'année 2014. Le coût est évalué à environ 350 000 \$ et selon ce que j'en sais, nous ne sommes pas admissibles à aucune subvention pour cet achat. Nous vous ferons un suivi du dossier lorsque nous aurons plus d'informations, mais plus le temps passe, plus il devient impératif de régler ce dossier. Malgré tout, il faut continuer de faire fonctionner notre municipalité et rester positif.

La période d'essai pour déneiger la rue Deschênes Ouest différemment est maintenant terminée. Étant donné que le test a semblé concluant, cette façon de faire sera prolongée pour une période indéterminée, mais pourrait être révisée en raison de plaintes de citoyens ou pour des motifs de sécurité.

Nous avons procédé à l'embauche d'un chef d'équipe à la voirie, monsieur Éric Albert, il sera responsable des employés du garage, de la distribution des tâches en ciblant les priorités, de veiller au bon fonctionnement de l'équipe, il sera aussi mécanicien, soudeur et opérateur de machinerie. Je crois que nous avons pris une très bonne décision car il y avait une surcharge de travail et surtout, un manque d'entretien sur la machinerie. En plus, beaucoup de travaux étaient remis à plus tard faute de temps et d'effectifs; on ne peut pas toujours remettre le travail à plus tard. Quant à notre contremaître, le chef d'équipe devra se rapporter à lui lors de problème qu'il ne sera pas en mesure de résoudre. Dans ce cas, Pierre continuera de faire le même travail mais n'aura plus à s'occuper de la gestion des tâches des employés, sauf en cas d'absence d'Éric. Notre contremaître qui est aussi en charge du réseau d'aqueduc et d'égout pourra se concentrer sur les projets déjà en marche, soit les bassins d'étangs aérés, la construction du réservoir d'eau ainsi que la mise en marche de celui-ci et plusieurs autres projets. Durant les prochains mois, nous nous ajusterons au besoin. Cette décision a été très réfléchiée et elle semble être profitable et rentable. Alors, pour terminer, je peux vous assurer que votre conseil municipal reste uni, transparent et que nous sommes fiers de travailler pour les payeurs de taxes dont nous faisons partie. Au plaisir et je reste disponible si vous avez des questions à me poser ou si vous désirez me rencontrer. Laissez-moi un message sur ma boîte vocale au 418-862-0052 poste 23, et je vous rappellerai pour prendre rendez-vous.

Renald Côté, maire



14.01.020

ADOPTION DU BUDGET 2014

ATTENDU QUE le Conseil doit préparer et adopter le budget de l'année financière et y prévoir des recettes au moins égales aux dépenses qui y figurent ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Pâquerette Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le budget 2014 de la Municipalité qui se détaille comme suit :

CHARGES

| | |
|---|------------|
| Administration générale | 293 144 \$ |
| Sécurité publique | 147 686 \$ |
| Transport | 651 722 \$ |
| Hygiène du milieu | 248 620 \$ |
| Santé et bien-être | 6 700 \$ |
| Aménagement, urbanisme et développement | 68 649 \$ |
| Loisirs et culture | 145 632 \$ |
| Frais de financement | 4 760 \$ |

SOUS-TOTAL DES CHARGES 1 566 913 \$

AMORTISSEMENT - 208 294 \$

IMMOBILISATIONS FINANCEMENT ET AFFECTATIONS

| | |
|--|------------|
| Remboursement de la dette à long terme | 40 544 \$ |
| Réserve financière réseau aqueduc et égout | 4 400 \$ |
| Surplus affecté | 5 750 \$ |
| Surplus accumulé non affecté | -50 515 \$ |
| Activité d'investissement | 56 350 \$ |

TOTAL FINANCEMENT ET AFFECTATIONS 56 529 \$

TOTAL DES CHARGES 1 415 148 \$

REVENUS

| | |
|--------------------------------|------------|
| Taxes | 912 568 \$ |
| Paiements tenant lieu de taxes | 10 753 \$ |
| Autres revenus | 201 437 \$ |
| Transferts | 290 390 \$ |

TOTAL DES REVENUS 1 415 148 \$

14.01.021

PRÉSENTATION DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2014-2015-2016

ATTENDU QUE le conseil doit adopter un programme triennal d'immobilisations pour les années 2014, 2015 et 2016 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Vallier Côté et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil adopte le programme triennal des immobilisations qui suit :

Total des dépenses anticipées

2014 : 2 660 111 \$

2015 : 40 475 \$

2016 : 222 000 \$

La ventilation de ces immobilisations apparaît à la page deux du cahier du programme triennal des immobilisations 2014, 2015 et 2016, en annexe de ce procès-verbal.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO. 319-14 PORTANT SUR LA TAXATION
ET LA TARIFICATION 2014

ATTENDU QUE le conseil doit adopter un règlement portant sur la taxation et la tarification 2014 ;

ATTENDU QU'un avis de motion de ce règlement a été donné à la session régulière du lundi 9 décembre 2013 par madame la conseillère Nathalie Pelletier ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Vallier Côté et résolu à l'unanimité des conseillers que le règlement no. 319-14 portant sur la taxation et la tarification 2014 soit et est adopté.

Article 1 Le taux de la taxe foncière de base est fixé à 0,89512\$/100\$ pour l'année 2014 conformément au rôle d'évaluation en vigueur au 1^{er} janvier 2014.

Article 2 Les taux des taxes foncières spéciales identifiées ci-dessous sont fixés pour l'année fiscale 2014 conformément au rôle d'évaluation en vigueur le 1^{er} janvier 2014 :

Taxe foncière « Sûreté du Québec » : 0,09496 \$/100 \$

Taxe foncière « Voirie locale » : 0,55129 \$/100 \$

Taxe foncière « Supralocal » : 0,01656 \$/100 \$

Pour un total de taxes de 1.55792 \$/100 \$

Le tarif de compensation « Aqueduc et égout » est fixé et établi de la façon suivante :

| | | |
|--------------------------------------|---------------------|----------|
| Catégorie chalet | 0 – 16 667 gallons | 98 \$ |
| Résidence, commerce et entreprise | 0 – 40 000 gallons | 300 \$ |
| Garage | 0 – 100 000 gallons | 351 \$ |
| Hôtels, bars, restos | 0 – 300 000 gallons | 863 \$ |
| Habitations collectives | 0 – 300 000 gallons | 1 524 \$ |

Pour toute consommation excédant les maximums permis, le taux additionnel est de 2,00 \$ du mille (1 000) gallons d'eau excédentaire, selon les modalités du règlement numéro 120, en vigueur et dûment amendé.

Une taxe spéciale annuelle de 10 \$, sur tous les immeubles imposables du territoire de la Municipalité de Saint-Épiphanie, en vue de créer une réserve financière pour l'amélioration du réseau d'eau potable, est reconduite pour l'année 2014. Les unités d'évaluation d'un logement et plus sont touchées par cette taxe annuelle spéciale. Sont exclues les propriétés de lots à bois sans aucune construction.

Article 3 Le tarif de compensation pour les services de l'enlèvement et du transport des ordures est fixé selon le nombre d'unités et selon le prix tel que mentionné ci-dessous :

| | | |
|---|------------|-----------|
| Logement, résidence et bar supplémentaire- | 1 unité | 100,63 \$ |
| Résidence saisonnière - | 0.5 unité | 50,31 \$ |
| Fermes enregistrées – | 2,0 unités | 201,25 \$ |
| Épiceries – | 2,5 unités | 251,57 \$ |
| Restaurants – | 2.5 unités | 251,57 \$ |

| | | |
|-------------------------|------------|-----------|
| Garages – | 2,5 unités | 251,57 \$ |
| Hôtels et bars – | 2 unités | 201,25 \$ |
| Ateliers, entreprises – | 1,5 unité | 150,94 \$ |
| Commerces de service | 1,5 unité | 150,94 \$ |
| Commerces de détail | 1,5 unité | 150,94 \$ |
| Casse-croûte | 1,5 unité | 150,94 \$ |
| CLSC | 8 unités | 805,01 \$ |
| Habitations collectives | 6 unités | 603,76 \$ |

Le tarif de compensation pour les services de l'enfouissement des ordures est fixé à :

Logement, résidence

| | | |
|-------------------------|------------|-----------|
| et bar supplémentaire- | 1 unité | 52,97 \$ |
| Résidence saisonnière - | 0.5 unité | 26,48 \$ |
| Fermes enregistrées – | 2,0 unités | 105,93 \$ |
| Épiceries – | 2,5 unités | 132,41 \$ |
| Restaurants – | 2.5 unités | 132,41 \$ |
| Garages – | 2,5 unités | 132,41 \$ |
| Hôtels et bars – | 2 unités | 105,93 \$ |
| Ateliers, entreprises – | 1,5 unité | 79,45 \$ |
| Commerces de service | 1,5 unité | 79,45 \$ |
| Commerces de détail | 1,5 unité | 79,45 \$ |
| Casse-croûte | 1,5 unité | 79,45 \$ |
| CLSC | 8 unités | 423,73 \$ |
| Habitations collectives | 6 unités | 317,80 \$ |

Article 4 Le Conseil municipal décrète que la taxe foncière et toutes les autres taxes ou tarifs de compensation sont payables en quatre (4) versements égaux, le premier versement étant dû le 28 mars 2014, le second versement étant dû le 30 juin 2014, le troisième versement étant dû le 30 septembre 2014 et le quatrième versement le 28 novembre 2014. Pour bénéficier de ce droit, le débiteur doit recevoir un compte de taxes excédant trois cents dollars (300 \$) pour chaque unité d'évaluation.

Article 5 Le taux d'intérêt s'appliquant à toutes taxes, tarifs, compensations, permis ou créances dus à la Municipalité de Saint-Épiphrane demeure fixé à 18 % pour l'année 2014 et pour tous les comptes antérieurs.

Un escompte de deux pour cent (2 %), sur le deuxième, le troisième et le quatrième versement, est accordé aux contribuables qui paient leur compte de taxes, supérieur à trois cents dollars (300 \$), avant la date ou à la date d'échéance du premier versement de 2014.

Des frais de 50 \$ seront facturés pour tous les chèques sans provisions suffisantes.

Le délai pour l'application des intérêts sera de cinq jours ouvrables.

Article 6 Le présent règlement entre en vigueur le jour de sa publication, conformément à la Loi.



LE CHEMIN DE SAINT-RÉMI

UN CHEMIN QUI MÈNE LOIN !

Un projet touristique d'envergure, le Chemin de St-Rémi, verra le jour d'ici quelques années au Québec. Depuis le début de février, les promoteurs de ce projet, sont partis à l'aventure et visitent chaque municipalité concernée pour présenter le projet et les possibilités de développement qui y sont rattachées.

Le Chemin de Saint-Rémi est un parcours pédestre à travers le Québec, dont les points d'ancrage sont les villages ruraux. Accessible à l'année par les routes de campagne, le **Chemin de Saint-Rémi** partira du village de **Saint-Adrien dans les Cantons-de-l'Est** pour se terminer à **Percé en Gaspésie** — un trajet de plus de 1100 km, regroupant 18 MRC et plus de 80 villages du Haut-Pays et de la Baie-des-Chaleurs.

Éventuellement, les centaines de marcheurs de ce parcours s'arrêteront dans nos villages pour s'y reposer et se restaurer.

Une étroite collaboration entre les promoteurs et les municipalités concernées a permis d'établir un tracé préliminaire. Par ailleurs, les promoteurs ont décidé d'expérimenter ce tracé, et ce, durant la saison froide. Leur départ a été effectué le 2 février dernier. Leur parcours pédestre les amènera chez-nous une trentaine de jours plus tard.

Les citoyens sont invités à rencontrer les deux promoteurs lors de leur passage dans leur village. Cette rencontre nous permettra de susciter l'intérêt de la communauté et d'identifier les services d'hébergement, de restauration, de ravitaillement... De plus, les promoteurs vont répertorier, au fil des villages et du parcours, les différentes activités et les attraits touristiques, agroalimentaires, paysagers et culturels représentant un potentiel pour cette toute nouvelle expérience de découverte pédestre de notre ruralité québécoise.

| MUNICIPALITÉS | DATES | HEURES et LIEUX |
|-------------------------------|-------------------------------|---|
| Saint-Antonin | Vendredi 7 mars | à 19 h Centre Réjean Malenfant |
| Saint-Modeste | Samedi 8 mars | à 19 h Salle du conseil municipal, 312 rue Principale |
| <u>Saint-Épiphanie</u> | <u>Dimanche 9 mars</u> | <u>à 19 h Chalet des patineurs, 294 rue Sirois</u> |
| Saint-Paul de la Croix | Lundi 10 mars | à 19 h Salle Paroissiale |
| Saint-Clément | Mardi 11 mars | à 19 h Centre des loisirs |
| Saint-Cyprien | Mercredi 12 mars | à 19 h 2e étage Complexe Louis-Santerre, 101-B, Collin |

L'invitation est lancée à tous ceux qui désirent faire partie des pionniers de ce chemin ! Grâce aux coïncidences de la vie, Louise Bourgeois et Stéphane Pinel, qui se sont rencontrés en octobre 2012, partagent leur vie mais aussi une vision commune : contribuer au bien-être de son prochain. À partir de l'idée première de Louise de créer le *Pèlerin de Saint-Adrien*, un centre de villégiature spécialisé dans la marche longue durée, viendra s'ajouter la vision de Stéphane de faire marcher les pèlerins du monde sur le **Chemin de Saint-Rémi**.

Cette passion du chemin les a amené à partager les chemins de Compostelle au printemps 2013, où Stéphane en était à sa première expérience avec près de 1 000 kilomètres en 40 jours et où Louise accomplissait sa quatrième expérience en quatre ans avec plus de 2 800 kilomètres.

Une histoire à suivre pour un chemin pas comme les autres...

Des données sur le marché touristique

Dans la foulée de la popularité grandissante de la marche longue durée, tel le Compostelle en Europe, ce projet s'inscrit dans les grandes tendances touristiques internationales et représente une chance pour notre MRC de tirer profit de cette manne.

En 2013, près de 212 000 personnes ont fait le Chemin-de-St-Jacques-de-Compostelle, dont près de 3000 provenaient du Canada.

Selon une étude récente, près de 970 000 québécois s'adonnent à la randonnée pédestre. Environ 675 000 personnes font de la courte randonnée, 295 000 de la longue randonnée et 250 000 pratiquent les deux types. Au Canada, 3,7 millions de personnes ont pratiqué la randonnée pédestre. Aux États-Unis, c'est plus de 38 millions de personnes qui ont pratiqué l'activité au moins une fois en 2001.

Pour plus d'information lors de leur passage à Saint-Épiphanie, veuillez communiquer avec Marie-Eve Ouellet, agente de développement rural, 418 862-0052 poste 22, ou par courriel : meouellet@animationrurale.net.

Toute la population est invitée à prendre part à
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
de la Corpo épiphanoise de développement
le Jeudi 13 mars 2014 à 19 h 30
au 2e étage de l'édifice municipal, 280, rue Bernier

OFFRE D'EMPLOI

Le Manoir de Saint-Épiphane, résidence pour personnes âgées autonomes, offrant dix logements avec services, est à la recherche d'une

cuisinière

pour remplacement de vacances et congés.

Vous serez sur appel seulement.

Toute personne intéressée doit communiquer avec madame Rachelle Caron au (418) 862-6543.



Sensei : Denis Boucher
(Ceinture noire 3e dan)

Dojo : St-Épiphane

Tel. : (418) 868-1836
e-mail : yunzuki@hotmail.com

www.karate-kempo-sherbrooke.com



François Lapointe

Député
Comté de Montmagny-L'Islet
Kamouraska-Rivière-du-Loup

Centre commercial Rivière-du-Loup
298, boulevard Armand-Thériault
3ième étage, bureau 3F
Rivière-du-Loup (QC) G5R 4C2
418-868-1280
Francois.Lapointe@parl.gc.ca

Le rendez-vous des emplois d'été pour étudiants 2014

Carrefour jeunesse-emploi Rivière-du-Loup/Les Basques

«Pour trouver T  N job d'été!»

À tous les employeurs :

Vous recherchez de jeunes travailleurs dynamiques pour combler vos emplois d'été ?

Votre entreprise a des postes à offrir dans la MRC de Rivière-du-Loup ou dans la MRC des Basques ?

Nous vous offrons l'opportunité de recruter de manière efficace et gratuite une main-d'œuvre pour la saison estivale. Pour afficher vos emplois d'été ou pour de plus amples renseignements, contactez l'équipe du Carrefour jeunesse-emploi au 418 851-1877 ou au 418 867-4992.

À tous les chercheurs d'emploi :

Tu es âgé entre 16 et 35 ans ?

Tu cherches un emploi d'été ?

Tu veux travailler près de chez toi durant la période estivale ?

Tu aimerais avoir la possibilité de rencontrer directement des employeurs et discuter avec eux ?

Alors viens nous rencontrer et profite de ce service gratuit !

Le samedi 8 mars prochain, de 10 h à 16 h

se tiendra la neuvième édition du « Rendez-vous des emplois d'été pour étudiants »

au Carrefour jeunesse-emploi Rivière-du-Loup/Les Basques.

L'événement se déroulera dans nos locaux :

au 31, rue Delage, bureau 100 à Rivière-du-Loup



DÉPANNÉUR 4 COINS
JÉRÔME PLOURDE ET SON ÉQUIPE
POUR BIEN VOUS SERVIR!

205, rue Viger, Saint-Épiphanie, Québec G0L 2X0 418 862-4872



Garage Mécanique St-Épiphanie

246, rue Viger, St-Épiphanie, Qc. G0L 2X0

-Mécanique générale -Antirouille -Peinture

Lave-auto

418 862-3673



Rivière-du-Loup, le 6 janvier 2014

SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE 2014

Madame, Monsieur,

C'est sous le thème « **BÉNÉVOLE DE LA TÊTE AUX PIEDS** » que se tiendra la **Semaine de l'action bénévole du 6 au 12 avril 2014**. La passion habite les bénévoles et leur engagement est entier, que ce soit envers une cause qu'ils ont adoptée ou par plaisir spontané. Collectivement, ils se dévouent de la tête aux pieds, apportant une contribution essentielle à la qualité de vie des communautés. Individuellement, chaque bénévole partage ses atouts intellectuels, compétences, aptitudes physiques et autres talents. C'est par l'ensemble de ces actions que les bénévoles rayonnent à leur façon dans leur milieu.

Le Centre d'action bénévole des Seigneuries vous invite à participer à la promotion de l'action bénévole, pendant la Semaine de l'action bénévole ou à tout autre moment au cours de l'année 2014, en soulignant la contribution des personnes bénévoles qui œuvrent dans votre organisation et par le fait même, à l'essor de notre communauté.

La Fédération des centres d'action bénévole du Québec a développé une variété d'outils visant la promotion de l'action bénévole et la reconnaissance des bénévoles. Vous retrouvez ci-joint le dépliant à compléter pour commander et qui comprend la liste des articles promotionnels disponibles. **Nous vous invitons à passer votre commande par le biais du Centre d'action bénévole des Seigneuries avant le 16 janvier 2014.** Veuillez prendre note qu'aucune commande ne sera acceptée après cette date. Une affiche de l'événement vous sera envoyée gratuitement avec toute commande de matériel promotionnel. La livraison du matériel s'effectuera au cours du mois de mars.

Nous vous prions de ne pas faire parvenir d'argent pour le moment, car une facturation vous sera acheminée lors de la livraison du matériel. N'hésitez pas à communiquer avec madame Julie DeCourval, directrice générale, au (418) 867-3130, poste 213 pour toutes questions ou informations supplémentaires.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos plus « bénévoles » salutations.

Julie DeCourval
Directrice générale





Le bénévolat dans un domaine qui vous intéresse, c'est toujours possible.

Le Centre d'action bénévole des Seigneuries vise un accueil chaleureux et dynamique pour tous ses bénévoles actuels et futurs. Le but principal est de venir en aide à ses bénéficiaires. Ils sont toujours reconnaissants de vous voir en pleine forme et rempli d'attention pour eux, que de plaisir et de tendresse ils reçoivent avec vous.

Vous aimeriez vous impliquer comme nouvel arrivant dans notre équipe, vous voulez découvrir nos services d'aide? Super! Nous sommes là pour vous renseigner et vous donner le goût du bénévolat.

Le centre d'action bénévole des Seigneuries qui couvre toutes les municipalités de la MRC de Rivière-du-Loup est toujours en quête d'inscription de nouveaux bénévoles et ce pour chacune des ses municipalités. Les services suivants sont toujours offerts et vous donnent un choix selon vos goûts et vos intérêts :

- Accompagnement-transport
- Popote roulante
- Repas communautaire
- Café-rencontres
- Visites d'amitié
- Vie-active à domicile
- Aide aux formulaires/déclarations d'impôts
- Programme Pair
- Grand-maman tendresse

Vous aimeriez partager quelques heures dans un ou des services présentés parce que vous croyez à l'entraide, vous y voyez une occasion de faire partie d'une équipe dynamique ? Alors n'hésitez pas à nous téléphoner, il nous fera plaisir de bien vous informer :

Tel. : 418-867-3130 poste 215



Salon virtuel de l'emploi
du 26 au 30 mars 2014

La Cyberfoire de l'emploi du Bas-Saint-Laurent est un salon virtuel de l'emploi dynamique et convivial où les employeurs de la région et les chercheurs d'emploi se donneront rendez-vous. Du 26 au 30 mars, c'est au www.cyberfoire.ca que ça se passe ! Osez. Postulez.

(Source : Darlène Caron, CLD région Rivière-du-Loup, au 418-862-1823)



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Appel de projets

Fonds d'initiatives culturelles 2014 de la MRC de Rivière-du-Loup

Rivière-du-Loup, le 14 janvier 2014 – La MRC de Rivière-du-Loup est actuellement en appel de projets dans le cadre du Fonds d'initiatives culturelles 2014. Le fonds dispose d'une enveloppe annuelle de 15 000 \$ et offre aux organismes un soutien financier pouvant aller jusqu'à 5 000 \$ par projet.

Les organismes intéressés à déposer un projet culturel ont **jusqu'au 28 mars 2014** pour le faire.

Pour obtenir les critères d'évaluation ainsi que le formulaire d'inscription, visitez le www.riviereduloup.ca et cliquez sur l'icône *Fonds d'initiatives culturelles appels de projets 2014* ou communiquez avec Mélanie Milot, coordonnatrice à la culture et aux communications, au 418 867-2485 poste 240.

Le Fonds d'initiatives culturelles 2014 est un des neuf projets de la MRC soutenus via l'entente de développement culturel 2013-2015.

Rappelons que l'entente de développement culturel est la première entente triennale pour la MRC de Rivière-du-Loup et est rendue possible grâce à la collaboration financière du ministère de la Culture et des Communications dans le cadre du programme Aide aux initiatives de partenariat, de la MRC de Rivière-du-Loup, du regroupement, les Caisses de la MRC de Rivière-du-Loup et de Parc éolien communautaire Viger-Denonville S.E.C..

-30-

Pour information :
Mélanie Milot, coordonnatrice à la culture et aux communications
MRC de Rivière-du-Loup
418-867-2485 poste 240
melanie.milot@mrc-riviere-du-loup.qc.ca

CERCLE DES FERMIÈRES

Saint-Épiphane

Suzanne Roy

Présidente

867-4194



**RIVIÈRE-DU-LOUP
CLAVIGRAPHE
(1979) LTÉE**

RÉGIS BERNIER
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Tél. : 418 862-7234
Fax : 418 862-4457

C.P. 400 - 383, rue Lafontaine, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 3Y9
info@rdclav.com

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉPIPHANE

APPEL D'OFFRES



VENTE D'UN TRACTEUR AVEC SOUFFLEUR

La Municipalité de Saint-Épiphane demande des soumissions pour la vente d'un tracteur avec souffleur ayant servi au déneigement des chemins municipaux.

Description du tracteur :

Marque : White 2-85 4 WD
Moteur : Perkins 354 p. c., 6 cyl.
Année : 1979
Nombre d'heures : 2 850
Masse nette : 6 255 kg
Prise de force : 105 hp
Carburant : Diesel
No. de série : 282444409



Description du souffleur :

Marque : Blanchet
Modèle : HS 96
Année : 1980
Nombre d'heures : 3 480
Moteur : General Motors 671
Carburant : Diesel

Conditions :

Le tracteur et le souffleur sont vendus ensemble. Le tracteur et le souffleur sont vendus tel quel et sans garantie.

Les soumissionnaires intéressés sont invités à venir voir le véhicule et son équipement sur place, sur le terrain du garage municipal de Saint-Épiphane au 280, rue Bernier.

Toute personne intéressée devra faire parvenir une offre avant la date de fermeture des soumissions, fixée au jeudi 27 février à 11 heures AM, pour être ouvertes le même jour à la même heure.

Pour être considérée, toute offre devra comporter les coordonnées complètes du soumissionnaire et le montant du prix proposé avant taxes, et devra être acheminée avant la date limite, sous enveloppe cachetée, à l'attention de monsieur Nicolas Dionne, directeur général et secrétaire-trésorier, au 280, rue Bernier, Saint-Épiphane, G0L 2X0. La Municipalité de Saint-Épiphane ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues, et elle n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.

APPEL D'OFFRES — PNEUS YOKOHAMA

La Municipalité de Saint-Épiphane désire se départir de 2 pneus 445/65R22.5 Yokohama, bon pour usage hors route seulement. Les mêmes conditions que l'appel d'offres ci-haut s'appliquent à l'exception de la mention pneus Yokohama au lieu de tracteur avec souffleur sur l'enveloppe cachetée.

REMERCIEMENTS

Nous, les chevaliers de Colomb des quatre clochers, tenons à remercier les gens de la paroisse de Saint-Épiphane et des alentours pour leur participation lors du souper de financement qui s'est tenu au Centre des loisirs Simone-Simard le 26 octobre 2013.

Votre implication à cette activité, qui avait pour but de souligner le 15^e anniversaire de la fondation du conseil des chevaliers de Colomb, a été à notre grand bonheur, un franc succès.

Merci à vous tous !

Jean-Nil Sénéchal, Grand Chevalier
et Léonard Kirouac



MAISON FUNÉRAIRE
Marc-André Rioux Ltée

Gilbert Rioux, propriétaire

C.P. 934, 169 LAFONTAINE, RIVIÈRE-DU-LOUP, QC, G5R 3Z5

Tél. : (418) 862-2668



EXTINCTEURS
R-D-L 2006

RECHARGEMENT - ENTRETIEN - VENTE
TEST HYDROSTATIQUE

Commerce - Unité mobile

TÉL.: 418 862-2858

Michel Piette, prop:

Courriel: extincteurs.rdl@hotmail.com

355 21^{ème} rang est
St-Épiphane GOL 2X0

Tél.: (418) 862-7060

Fax.: (418) 862-7060

LES ENTREPRISES
SLB
PELLETIER

Fabrication, réparation,
installation & usinage
d'équipements industriels

119 rue Viger,
Saint-Épiphane (Québec)
GOL 2X0

Tél.: (418) 862-0853

Fax : (418) 862-0862

Courriel : slbpelletier@live.ca

RBQ: 8331-9483-16



418 862-9091

Cellulaire : 418 860-9983

Terre jaune, noire et mélangée, gravier, abrasif, sable filtrant, 0 3/4 tamisé et location de machineries lourdes

GARDERIE LES PETITS PIEDS DU BONHEUR

301, rue Deschênes Est, Saint-Épiphan

Garderie en milieu familial accrédité par le bureau coordonnateur du Centre de la petite enfance de Rivière-du-Loup.

À qui la chance, il me reste une place de disponible.

- ♦ Temps plein et possibilité de temps partiel
- ♦ NOUVEAU : Dépannage à la journée
- ♦ Jeux et sorties à l'extérieur (avec parc clôturé)
- ♦ Repas complet et collation santé
- ♦ Activités, jeux et bricolages diversifiés permettant à l'enfant de s'épanouir, et ce, dans un environnement chaleureux et sécuritaire.
- ♦ Heure d'ouverture : de 7h00 à 17h30 (possibilité plus tôt)

Au plaisir d'accueillir vos petits pieds

Lise Bérubé, propriétaire (RSG) 418-862-6668



Nathalie Lévesque
Notaire et conseiller juridique

485, Rang 4 Est Saint-Épiphan (Québec) G0L 2X0
Tél. (418) 862-2025 Fax: (418) 862-0330

PIÈCES D'AUTO M. MICHAUD INC.



- Hulles Industrielles
- Hulles à moteur
- Outillage

STIHL®

36, Taché Ouest
Saint-Hubert de Rivière-du-Loup
(Québec) G0L 3L

VENTE D'APPAREILS STIHL

Tél. : **418 497-2478**
Fax. : **418 497-2903**



Desjardins
Caisse populaire de Viger

Siège social
10, chemin Taché Ouest, C.P. 7
Saint-Hubert de Rivière-du-Loup (Qc)
G0L 3L0
Tél. : 418 497-3901 • Fax : 418 497-2844

Affilié à Desjardins Entreprises
Bas-Saint-Laurent • 418 863-4058

Centres de services
331, rue Principale
Saint-Modeste (Qc) G0L 3W0
Tél. : 418 862-3754

190, rue Viger, C.P. 40
Saint-Épiphan (Qc) G0L 2X0
Tél. : 418 862-4671

**Service aux membres accessible
en tout temps sur :**
www.desjardins.com

**Portable disponible à la caisse
pour vos transactions sur
accès D**



BULLETIN D'INFORMATION SÉCURITÉ INCENDIE



LE DÉNEIGEMENT DES SORTIES SECONDAIRES

En cette période hivernale, votre service de sécurité incendie invite les citoyens et les citoyennes à reconnaître les pièges qui peuvent nuire à l'évacuation rapide d'une résidence en cas d'incendie. Parce que les pompiers ont votre sécurité à cœur, ils vous rappellent que des sorties secondaires bien déneigées peuvent, entre autres choses, faciliter votre évacuation en cas d'incendie.



Assurez-vous que toutes vos sorties secondaires telles que balcon, galerie, terrasse, patio, trottoir d'accès, fenêtre, etc. soient toujours bien déneigées. Rappelez-vous que, en cas d'incendie, vous et les autres résidents ne pourrez peut-être pas utiliser votre sortie principale pour évacuer.

Si ce n'est pas déjà fait, faites un plan d'évacuation pour votre résidence et dégagez toujours un chemin pour permettre à tous les résidents de gagner rapidement le point de rassemblement.

Si vous êtes propriétaire d'un bâtiment public, il est de votre responsabilité d'assurer la sécurité des occupants. Vérifiez que vos issues sont accessibles, fonctionnelles et bien identifiées en tout temps.

Quelques conseils de sécurité pour l'intérieur

Gardez toujours les sorties, les portes et les fenêtres libres de tout obstacle.

Vérifiez les fenêtres de votre demeure et gardez-les en bon état afin de pouvoir les ouvrir en tout temps, peu importe la saison. Rappelez-vous que le gel peut bloquer les fenêtres.

Prenez l'habitude de ranger bottes, souliers, sacs d'école, sacs de sport, etc. afin de laisser les corridors, les escaliers et les sorties libres pour éviter les chutes lors d'une évacuation.

Installez, si ce n'est déjà fait, des avertisseurs de fumée et des avertisseurs de monoxyde de carbone dans votre résidence. Vérifiez régulièrement s'ils fonctionnent bien. Ces appareils pourraient vous sauver la vie et celle de ceux que vous aimez.

Pour plus d'information, communiquez avec le service de prévention incendie de la MRC de Rivière-du-Loup ou rejoignez-nous sur Facebook à la page Sécurité incendie MRC Rivière-du-loup.

Christian Chénard-Guay # 122, Coordonnateur en sécurité incendie - Chef à la prévention
Téléphone : (418) 867-2485 poste 241, courriel : christian.chenard-guay@mrc-riviere-du-loup.qc.ca

Christian Provencher, Préventionniste à la sécurité incendie, Téléphone : (418) 867-2205 poste 302,
courriel : christian.provencher@mrc-riviere-du-loup.qc.ca

LA PAGE SANTÉ

Je ne saurais débiter la chronique sans vous souhaiter, avec toute l'équipe des pharmacies Lépicier Miousse : santé, bonheur et paix en cette nouvelle année 2014.

En plus des souvenirs mémorables, des joues rouges par le grand air et des quelques kilos laissés au fil des repas partagés en famille ou entre amis, les réjouissances du temps des fêtes peuvent causer certains inconforts digestifs. On attribue trop souvent, à tort, ces symptômes à un mauvais fonctionnement du foie.

En vérité, le rôle digestif du foie se résume principalement à la synthèse des sels biliaires et la sécrétion, via la vésicule biliaire, de la bile. Celle-ci aide dans la digestion des graisses, par une action émulsifiante. Un inconfort digestif, ressenti après un repas particulièrement riche en lipides (repas gras) pourra donc être soulagé par la prise d'un produit de santé naturelle pouvant augmenter la sécrétion de bile tels ceux à base d'extraits d'artichaut.

Ce sont d'ailleurs ces mêmes ingrédients, combinés parfois à des diurétiques et des laxatifs, que l'on retrouve dans les produits vendus sous les noms de « nettoyage interne » ou « agent détoxifiant », de même que dans certains produits de diète miracle.

En vérité, le foie n'a pas besoin d'être « détoxifié ». Les processus physiologiques normaux se chargent très efficacement de cette tâche et ce, même si l'on consomme de nombreux médicaments. Par ailleurs, il est vrai que certains médicaments prescrits devront faire l'objet d'un suivi hépatique qui sera, bien entendu, prévu par votre médecin. L'importance d'effectuer les prises de sang recommandées, au moment prescrit, revêt donc une

importance autant dans le suivi de l'efficacité des traitements que de la sécurité de ceux-ci.

Je vous invite à nous consulter si vous avez quelques questions concernant l'impact hépatique de vos médicaments ou tout autre questionnement concernant votre santé.

Philippe Lépicier B.Pharm. Ph.D.



HARMACIE P. LÉPICIER ET M.H. MIOUSSE INC.

197, Principale • St-Cyprien, Qc • G0L 2P0 418 963-338
3, Principale Nord • St-Hubert, Qc • G0L 3L0 418 497-398
25, du Quai • Isle-Verte, Qc • G0L 1K0 418 898-311



Centre local de développement
Région de Rivière-du-Loup

T 418 862-1823
F 418 862-3726

infos@cldrdl.com
riviereduloup.ca/cld



646, rue Lafontaine, bureau 201, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 3C8

pharmacien

Club de l'Âge d'Or Saint-Épiphane

Léopold Michaud, président 418-867-1070

Suzelle Dumont, secrétaire 418-862-3696

Soirée dansante à tous les 4^e dimanche du mois et les 5^e dimanche de janvier, mai et octobre.

QU'EST-CE QUI SE PASSE AUX LOISIRS ?

DÉFI EN PATINS

Le dimanche 9 février dernier avait lieu le défi en patins inter-municipales. MERCI aux 55 patineurs et patineuses qui sont venus relever le défi par une belle journée ensoleillée. Sept municipalités ont relevé le défi. Voici le résultat :

| Municipalités | Nombre de patineurs |
|----------------|---------------------|
| Saint-Antonin | 112 |
| Saint-Clément | 96 |
| Saint-Arsène | 74 |
| Saint-Épiphane | 55 |
| Saint-Cyprien | 21 |



ZUMBAKIDS



Qu'est-ce que le Zumbakids ?

Le Zumbakids est un cours spécialement adapté pour les enfants de 4 à 12 ans qui fusionne la Zumba ainsi que la créativité et l'enthousiasme des enfants. Ils adorent bouger au rythme de la musique, se trémousser et s'amuser entre eux.

Début des cours : jeudi 17 avril 2014 **Fin des cours :** jeudi 5 juin 2014 (8 semaines)

Coût : 40 \$ pour 1 enfant et 35 \$ pour chaque enfant supplémentaire d'une même famille

Personne ressource : Amélie Anctil, instructeur Zumba fitness

Date limite pour s'inscrire : vendredi 11 avril 2014

Information et inscription : Diane Bossé, 418 292-7777 ou facebook Zumbafolie

Important : minimum de 15 inscriptions

SOCCER RÉCRÉATIF 2014

La Municipalité de Saint-Épiphane est à la recherche de parents responsables pour le soccer récréatif cet été. Les groupes d'âges sont : 4 à 6 ans, 7 à 9 ans, 10 à 12 ans et pour les 13 ans et plus, cela reste à déterminer. La saison de soccer s'étalera de la mi-mai à la mi-août (10 semaines environ) et se terminera par un tournoi inter-municipal.

Note : un guide de formation de soccer sera remis aux parents responsables qui désirent s'impliquer cet été.

Si vous aimez relever les défis et que vous voulez acquérir une expérience supplémentaire, voici une belle occasion. Pour information, veuillez communiquer avec Diane Bossé, au (418) 292-7777, avant le vendredi 29 mars 2014.

Note : Si aucun parent ne s'implique au niveau du soccer cet été, nous allons être dans l'obligation d'annuler la saison de soccer à Saint-Épiphane.

CARNAVAL 2014

Vendredi 14 février

19 h 00 Patinage aux flambeaux au chalet des patineurs

21 h 00 Soirée dansante avec le chansonnier Marc Thériault au Centre des loisirs

Samedi 15 février

13 h 00 Journée familiale, tire sur la neige, promenade en cariole, glissade, patinage, raquettes et sculpture de ballons au chalet des patineurs

17 h 00 Souper mijoté porc et boeuf au Centre des loisirs Simone-Simard

19 h 00 Tournoi de Yum

Dimanche 16 février

12 h 30 Inscription au tournoi de poker

SEMAINE DE RELÂCHE 2014

La semaine de relâche se tiendra du 2 au 8 mars prochain. Une programmation diversifiée s'adressant à tous les groupes d'âges vous est offerte. Vous devez vous inscrire par téléphone auprès de Diane Bossé au (418) 292-7777 ou par courriel : loisirs@saint-epiphane.ca avant le mardi 25 février, sinon, des frais supplémentaires seront exigés. Nous nous réservons le droit d'annuler les activités en raison du manque éventuel d'inscriptions.

MERCREDI 5 MARS

Sortie cinéma / piscine à Rivière-du-Loup

Apportez votre lunch et collation, maillot et casque de bain, serviette et sandales

Départ : 8 h 45 Retour : 15 h 15 au Centre des loisirs Simone-Simard

Coût : 15 \$ par personne avant le mardi 25 février, après cette date : 18 \$ par personne

Note : les enfants de 6 ans et moins doivent être accompagnés d'un parent

JEUDI 6 MARS

Centre de plein-air à Cabano

Glissades en tubes

Apportez votre lunch et collation

Départ : 9 h 00 Retour 16 h 00 au Centre des loisirs Simone-Simard

Coût 15 \$ par personne avant le mardi 25 février, après cette date : 18 \$ par personne

Note : les enfants de 8 ans et moins doivent être accompagnés d'un parent

Note : un dépliant sera donné à tous les élèves des écoles Notre-Dame-du-Sourire et Riou dans la semaine du 16 février. D'autres activités seront offertes.

Ouverture de la patinoire : si la température le permet, la patinoire sera ouverte tous les après-midis et en soirée. Pour information, vous devrez composer le 418 862-0052 # 46.

POSTES DISPONIBLES CET ÉTÉ

ANIMATEURS (TRICES) DE CAMP DE JOUR



La Municipalité de Saint-Épiphanie procède actuellement au recrutement de candidates et candidats pour combler des postes pendant la période estivale pour son camp de jour.

Mandat :

Sous la responsabilité de l'agente de projets loisir/famille, les titulaires des postes devront animer un groupe de jeunes, âgés de 5 à 12 ans, 5 jours par semaine durant l'été.

Sommaire des tâches :

- ◆ Planifier et superviser des activités d'animation pour les jeunes ;
- ◆ Assurer l'ordre et le bon fonctionnement du camp de jour ;
- ◆ Assurer la sécurité des jeunes participants ;
- ◆ Rédiger un calendrier d'activités pour la saison, un rapport quotidien et un rapport final.

Exigences :

- ◆ Être âgé (e) de 16 ans et plus et inscrit (e) aux études pour l'automne 2014 ;
- ◆ Être inscrit (e) aux études collégiales ou universitaires pour l'automne 2014 en technique d'intervention en loisirs ou en technique d'éducation à l'enfance ou en enseignement ou autre formation connexe ou expérience pertinente ;
- ◆ Posséder une expérience en animation avec les jeunes ainsi qu'une formation en secourisme d'urgence ou général serait un atout ;
- ◆ Avoir un bon sens de l'organisation ;
- ◆ Faire preuve de maturité, d'autonomie et d'un bon jugement ;
- ◆ Être disponible pour une formation d'animateur (trice) en mai ou en juin.

Conditions de travail :

Le salaire et les horaires de travail sont établis en fonction des postes.

La date limite pour postuler est le **vendredi 28 mars 2014**. Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae, à l'attention de :

Monsieur Nicolas Dionne, directeur général
280, rue Bernier, Saint-Épiphanie (Québec) G0L 2X0
Courriel : direction@saint-epiphane.ca

Seules les demandes d'emploi reçues avant la date d'inscription seront considérées.

En raison du travail avec des mineurs, un formulaire de vérification d'antécédents judiciaires devra obligatoirement être complété.

ATELIERS EN COLLABORATION AVEC LA MAISON DE LA FAMILLE DU GRAND-PORTAGE

Maison de la Famille
du Grand-Portage



TAPAS DESSERT POUR PÂQUES

Atelier de création de petits desserts santé

Date : Lundi 17 mars 2014

Heure : 19 h 00

Lieu : Centre des loisirs Simone-Simard

Coût : 10 \$ par personne

Personne-ressource : Madame Violette Saindon, intervenante communautaire, Maison de la Famille du Grand-Portage

Inscription : Diane Bossé (418) 292-7777 ou par courriel : loisirs@saint-epiphane.ca

Date limite pour s'inscrire : Jeudi 13 mars 2014

Note : Apportez vos contenants

QU'EST-CE QU'ON MANGE POUR SOUPER ?

Atelier culinaire avec des idées de menus et des recettes faciles afin d'optimiser le temps et le plaisir de manger en famille.

Date : Lundi 29 avril 2014

Heure : 19 h 00

Lieu : Centre des loisirs Simone-Simard

Coût : 10 \$ par personne

Personne-ressource : Madame Violette Saindon, intervenante communautaire, Maison de la Famille du Grand-Portage

Inscription : Diane Bossé (418) 292-7777 ou par courriel : loisirs@saint-epiphane.ca

Date limite pour s'inscrire : mercredi 23 avril 2014

Note : Apportez vos contenants

- Mini excavatrice Kubota KX-121-3
- Tracteur John Deere 5420 65 HP
- Trailer dompeur Normand
- Trailer 24 pieds (dompeur)
- Génératrice 4800 Watts
- Pompe à eau Honda 2"
- Débroussailleuse 7 pieds
- Équipements pour pelouse



**LOCATION
DAN PELLE**

267, rue Gagnon
Saint-Épiphane (QC) G0L 2X0

Maison: **418 862-8380**
Cell. 1: **418 863-2014**
Cell. 2: **418 860-9983**

Courriel: dan-pelle@hotmail.com

Daniel Pelletier, prop.



Jean D'Amour
Député de Rivière-du-Loup

Bureau de Trois-Pistoles
4-400, rue Jean-Rioux
418 851-1748

Bureau de Rivière-du-Loup
186, boul. de l'Hôtel-de-Ville
418 868-0822



Place aux citoyens

RAPPEL... RAPPEL... RAPPEL...

Tous ceux et celles qui ont loué des casiers cet hiver ou qui ont laissé leurs bâtons de hockey au chalet des patineurs et qui aimeraient les récupérer à la fin de la saison, devez communiquer au (418) 292-7777. Si vous décidez de laisser vos patins et bâtons de hockey après la saison hivernale, la Municipalité ne sera pas responsable en cas de vol.

BÉBÉS DE L'ANNÉE 2013

Le Comité de la Politique familiale et la Municipalité souligneront la naissance de ces nouveaux arrivants. Cette fête aura lieu en mai prochain (date à déterminer). Nous invitons tous les parents à inscrire leurs nouveaux nés pour ceux qui ne l'ont pas déjà fait, au (418) 292-7777 ou par courriel : loisirs@saint-epiphane.ca. Nous avons besoin du nom de l'enfant, sa date de naissance, le nom des parents, l'adresse et le numéro de téléphone.

Date limite pour s'inscrire : le vendredi 28 février 2014

Bienvenue à tous les nouveaux nés !

Message du Comité des Saines habitudes de vie—MRC de Rivière-du-Loup

BOUGER EN FAMILLE

Chatouiller, courir, dribbler, danser, glisser, grimper, lancer, marcher, patiner, faire un bonhomme de neige...et plus encore, entre amis ou en famille ! Aujourd'hui, avez-vous bougé au moins 30 minutes, juste pour le plaisir ? Non ?! Go ! À vos bottes ou à vos patins, prêt : 1,2,3...on sort avec les enfants...ou seul ! Une vivifiante communication de votre Comité saines habitudes de vie MRC de Rivière-du-Loup.

BOISSONS ÉNERGISANTES

L'on dit que je suis attrayante et que j'ai un look qui plait aux adolescents. Je leur fais littéralement pousser des ailes ! Je peux représenter l'équivalent de 4 à 6 cafés, de 5 à 7 cuillères à thé de sucre ou de 10 canettes de boissons gazeuses. Qui suis-je ? Je suis une canette de boisson énergisante. Eh oui ! J'ai un beau look mais je contiens une quantité incroyable de caféine et de sucre ! Une vivifiante communication de votre Comité saines habitudes de vie MRC de Rivière-du-Loup.



685, boulevard Armand-Thériault
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 6B9
Tél. : (418) 860-2442 • Fax : (418) 860-2200
Sans frais : (877) 860-2442
Courriel : cpelletier@propaneselect.ca
Site Web : www.propaneselect.ca

Christian Pelletier
Directeur

No. RBQ : 8293-0702-19



Distributeur des pièces



WWW.FREIGHTLINERRDL.COM

100, BOUL. INDUSTRIEL, C.P. 325, RIVIÈRE-DU-LOUP (QUÉBEC) G5R 3Y9

1 800 392-3192 • 418 862-3192

Veillez noter les dates des séances prévues par le conseil municipal pour toute l'année 2014, à 20 heures, au Centre des loisirs Simone-Simard, 290, rue Sirois :

- **Lundi 20 janvier 2014**
- **Lundi 10 février 2014**
- **Lundi 10 mars 2014**
- **Lundi 7 avril 2014**
- **Lundi 5 mai 2014**
- **Lundi 9 juin 2014**
- **Lundi 7 juillet 2014**
- **Lundi 4 août 2014**
- **Lundi 8 septembre 2014**
- **Lundi 6 octobre 2014**
- **Lundi 10 novembre 2014**
- **Lundi 8 décembre 2014**



Votre organisme a-t-il des communiqués à faire paraître ?

Votre association veut-elle faire connaître ses services ?

Profitez de votre journal L'ÉPIPHANOIS pour informer la population.

Prochaine publication :

15 avril 2014.

Vos messages doivent nous parvenir avant le 10 avril.



« On chemine ensemble pour votre sécurité »

cheminée BSL
RBQ : 8323-5283-26

NOUVEAU VENTE DE POÊLE ET CHEMINÉE

RAMONAGE • **Installation**
Inspection • **Réparation**
Déneigement de toiture

chimères d'air!

APC
EMBOÛTAGE
Membre de l'APC

18 Lepage, St-Paul-De-La-Croix **418 860-5102**
www.chemineebsl.com



cheminée BSL
RBQ : 8323-5283-26

2973-9257 Québec inc.
418 860-5102 - 418 898-2549
Télec.: 418 898-2346
vente@chemineebsl.com
www.chemineebsl.com
18, rue Lepage
Saint-Paul-de-la-Croix (Québec)
G0L 3Z0

Ramonage
Inspection
Installation
Réparation
Vente de poêles et cheminées
Déneigement de toitures



CONSTRUCTION PAUL THÉRIAULT & FILS INC.

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
CONSTRUCTION ET
RÉNOVATION EN BÂTIMENT

208, rue Viger
Saint-Éphane (Québec)
Tél.: (418) 867-2576

SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE

SAINT-ÉPIPHANE

Daniel Thériault, président

Tél. : (418) 862-4326



QUI FAIT QUOI À SAINT-ÉPIPHANE ? Qui doit-on appeler ?



CONSEIL MUNICIPAL

418

| | |
|---|----------|
| Renald Côté, maire | 862-0356 |
| Pâquerette Thériault, conseillère siège no. 1 | 862-5336 |
| Vallier Côté, conseiller siège no. 2 | 862-5672 |
| Hervé Dubé, conseiller siège no. 3 | 862-5624 |
| Céline D'Auteuil, conseillère no. 4 | 862-5988 |
| Nathalie Pelletier, conseillère siège no. 5 | 867-3626 |
| Sébastien Dubé, conseiller siège no. 6 | 860-4553 |

BÂTIMENTS MUNICIPAUX

| | |
|-------------------------|----------------------|
| Caserne pompiers | 862-0052, #41 |
| Bibliothèque | 862-0052, #45 |
| Bureau municipal | 862-0052 |
| Centre des loisirs | 862-0052, #47 |
| Centre d'accès Internet | 862-0052, #20 |
| Chalet des patineurs | 862-0052, #46 |
| Garage municipal | 872-0052, # 27 ou 28 |
| OMH de St-Épiphanie | 867-3444 |
| Maison des jeunes | 862-7085 |

OFFICIERS MUNICIPAUX ET AUTRES RESPONSABLES (418)

| | |
|--|----------------|
| Directeur général, Nicolas Dionne | 862-0052, # 21 |
| Adjointe administrative, Édith Dionne | 862-0052, # 20 |
| Trésorière-adjointe, Nadia Bérubé | 862-0052, # 25 |
| Agente de projets loisir/famille, Diane Bossé | 418-292-7777 |
| Agente de développement, Marie-Ève Ouellet | 862-0052, # 22 |
| Chef-pompier, Dany Dubé, résidence | 862-2173 |
| Chef-pompier, Dany Dubé, caserne | 862-0052, # 41 |
| Inspecteur en bâtiments et environnement Bruno Beaulieu | 862-0052, # 22 |
| Gestionnaire du réseau aqueduc/égout et Contremaître municipal, Pierre Fortin | 862-0052, # 28 |
| URGENCES (cellulaire voirie) | 418-714-4523 |

URGENCE

| | |
|---------------------------|-----------------|
| Police (centrale) | 310-4141 |
| Police (poste RDL) | 862-6303 |
| Service Incendie | 911 |
| Ambulance | 867-4411 |
| CLSC | 868-2572 |
| Info-Santé | 1-800-720-2572 |
| Sécurité civile | 862-1920 |



Tous les textes du journal L'Épiphanois sont lus et corrigés mais il se peut qu'il y ait parfois des erreurs, veuillez nous en excuser. Aussi, nous ne sommes pas responsables des erreurs qui peuvent se glisser dans certains communiqués reçus par divers comités, citoyens ou entreprises. Ces articles nous arrivent souvent en format pdf donc il est impossible d'y faire des modifications.



Merci de votre indulgence !

HORAIRE DU

BUREAU MUNICIPAL



| | | |
|-----------------|--------------------|----------------------|
| Lundi | 09h00-12h00 | 13h30—16 h 00 |
| Mardi | Fermé am | 13h30—16 h 00 |
| Mercredi | 09h00-12h00 | 13h30—16 h 00 |
| Jeudi | 09h00-12h00 | 13h30—16 h 00 |
| Vendredi | 09h00-12h00 | Fermé pm |

VOTRE JOURNAL MUNICIPAL

L'ÉPIPHANOIS



est publié à tous les deux mois et distribué en 380 copies.

Rédaction et mise en page :

Nicolas Dionne, Édith Dionne, Diane Bossé et Marie-Ève Ouellet